

La Voix du Jura | 27 octobre 2016

VOIX DU JURA

Dole ville

VOIX DU JURA
JEUDI 27 OCTOBRE 2016
www.voixdujura.fr 31

Biodiversité, l'affaire de tous

La Maison de l'Environnement de Franche-Comté avait, vendredi dernier, convié tous les acteurs du territoire à une journée d'échanges.

Un contrat territorial de biodiversité, avec qui et pour quoi faire ? C'est dans le but d'apporter des réponses à cette double question, que s'est déroulé, vendredi 21 octobre dans les locaux du lycée Nodier, une journée de rencontres, organisée par la Maison de l'Environnement de Franche-Comté. La matinée était consacrée à des témoignages, notamment celle de la société Tarvel, paysagiste à Chalon. Elle a basé son développement sur la formation de ses salariés aux pratiques respectueuses de l'environnement. Un des objectifs est aussi une meilleure prise en compte du bien-être au travail. Par ailleurs, les participants ont pu entendre l'intervention d'un urbaniste et d'élus sur le partenariat entre la commune de Tartle-Haut et la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Le contrat territorial de biodiversité fait partie des outils mis en place dans le cadre du



J.-M. Valdenaire, président de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, et D. Bernardin, vice-président du Grand Dole.

schéma régional de cohérence écologique. L'action de la communauté d'agglomération a, jusqu'à présent, davantage concerné la trame bleue (continuité écologique des rivières), dans le cadre du programme soutenu par l'Agence de l'eau. « Ce qu'on aimerait, c'est

un contrat plus large, qui engloberait aussi la trame verte [continuité des habitats pour la flore et la faune terrestres, N.D.L.R.] », explique Daniel Bernardin, vice-président du Grand Dole en charge de la gestion des espaces naturels. Il espère que la démarche pourra

aboutir d'ici la fin de l'année 2017.

Le président de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté, Jean-Marie Valdenaire, insiste sur l'ambition d'impliquer un maximum d'acteurs, les collectivités locales et les administrations d'abord, mais aussi les entreprises et les particuliers. « L'action en faveur de la biodiversité est souvent perçue comme quelque chose d'imposé par la réglementation. On a besoin de renforcer la participation citoyenne. La LPO a su mobiliser un large public, mais toutes les associations n'ont pas cette assise d'adhérents. » La mobilisation citoyenne était le thème d'un des quatre ateliers proposés au cours de l'après-midi, avec aussi l'urbanisme, l'éducation au développement durable et la responsabilité environnementale des entreprises.

Benoît Ingelaere



COUP DE NEUF SUR LA CHAUSSÉE > Un passage affaissé de l'avenue de Lahr a été refait cette semaine, provoquant un changement temporaire dans la circulation, jusqu'à ce que soit posé un nouvel enrobé.

■ A L'AGENDA

Vie paroissiale. Pour la Toussaint, célébrations mardi 1er novembre 9h30 Archelange, 10h30 à Notre-Dame et Saint-Jean, 11h au Sacré-cœur ; mercredi 2 novembre messe des défunts à 11h à Authume, 18h30 à Saint Jean et au Sacré-Cœur, 19h30 Notre-Dame. Vendredi 28 octobre, célébration communautaire du pardon à 15h à Notre-Dame ; samedi 29, confessions individuelles de 9h à 12h à Notre-Dame. Tous les lundis d'octobre, mois du Rosaire, chapelet à 14h à l'église de Choisey.

Fabrication de bougies. Samedi 29 et dimanche 30 octobre, 14h-18h, à l'église protestante évangélique (35, av. Léon Louhatux), atelier de fabrication de bougies (sculpture, décorations). 2 € les 100 g de cire. www.epe-dole.com